

**CONSEIL DE QUARTIER DU 14 MAI 2019
GARENNE – FORÊT - ERMITAGE
(Centre social Saint-Exupéry)**

M. le Président du Conseil de Quartier étant excusé, ouverture de la séance à 20h30
par :

Christian FERRIER
**Adjoint au Maire en charge de la sécurité, des déplacements
et de l'environnement**

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Synthèse des résultats du questionnaire « Montgeron 2030 »
- II. Réflexion collective, par groupes

SYNTHESE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « MONTGERON 2030 »

PROFIL-TYPE DES REpondANTS

Les **995 répondants** se trouvent principalement au sein des trois tranches d'âge suivantes :

- 30-44 ans (27%)
- 60-74 ans (27%)
- 45-59 ans (26%)

Viennent ensuite les 75 ans et plus (13%) et les 18-29 ans (7%), cette dernière catégorie étant sous-représentée par rapport à sa proportion dans la population française (23%).

On constate également une surreprésentation des citoyens qui résident à Montgeron depuis plus de 20 ans (54% des répondants contre 31% au sein de la population de la ville).

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE DANS DIFFERENTS DOMAINES

Les trois domaines considérés comme étant les plus positifs sont :

- **L'information municipale** (93% de jugements positifs)
- **Les espaces verts, parcs et jardins** (87% de jugements positifs)
- **La démocratie locale** (conseils de quartiers, réunions publiques) (85% de jugements positifs)

Les trois domaines considérés comme étant les moins positifs sont :

- Les finances locales (51% de jugements positifs)
- La circulation et le stationnement (49% de jugements positifs)
- La construction de logements sociaux (48% de jugements positifs)

EFFORTS FAITS PAR LA MUNICIPALITE EN MATIERE D'INFORMATION

Si 80% des répondants considèrent que la municipalité fait suffisamment d'efforts pour informer les habitants et de ses projets et réalisations, seuls 50% considèrent qu'elle est suffisamment à l'écoute et 35% estiment qu'elle tient compte de l'avis des habitants avant de prendre une décision importante.

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE EN CE QUI CONCERNE...

- **L'usage de l'argent des impôts communaux** : 64% des répondants considèrent que les impôts sont bien ou très utilisés, contre 27% qui estiment le contraire
- **Le travail accompli par la municipalité** : 74% des répondants considèrent que celui-ci est bon ou très bon, contre 19% qui estiment le contraire
- **L'action dans mon quartier** : 50% des répondants considèrent que celle-ci est bonne ou très bonne, contre 39% qui estiment le contraire

PROBLEMES PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les différentes propositions formulées, les répondants jugent qu'il conviendrait dans les prochaines années de s'occuper prioritairement :

- Du **soutien au commerce de proximité** (34,4%)
- De la **sécurité des habitants** (34,3%)
- Des **transports en commun** (28,3%)
- De la **circulation et du stationnement** (27,9%)
- Des **finances locales** (impôts, gestion budgétaire...) (27,3%)

ACTIONS JUGEES PRIORITAIRES ET UTILES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les opérations proposées, sont jugées prioritaires :

- La **création de cabinets médicaux** (pour 690 répondants)
- La **construction d'un pont sur la Seine** (pour 547 répondants)
- Le **soutien au commerce de proximité** (pour 439 répondants)
- Le **développement durable** (rénovation thermique, véhicules électriques...) (pour 319 répondants)
- Le **développement des liaisons cyclables et piétonnes** (pour 319 répondants)

CARACTERISTIQUE DE LA VILLE REVEE EN 2030

A la question de savoir comment ils définiraient la ville dont ils rêvent en 2030, les Montgeronnais ont répondu, dans l'ordre suivant :

1. Une ville plus humaine (services aux personnes, accessibilité, éducation...)
2. Une ville plus pratique (transports, services publics, commerces...)
3. Une ville plus verte (développement durable, valorisation du patrimoine vert...)
4. Une ville plus connectée (réseaux, services en ligne, télétravail...)
5. Une ville plus dynamique (construction de logements, développement économique...)

REFLEXION COLLECTIVE

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. QUE PROPOSEZ-VOUS POUR VOTRE QUARTIER A HORIZON 2030 ?

L'enfouissement des réseaux est très largement souhaité pour les dix prochaines années, de même que la poursuite de la rénovation des voiries et des trottoirs.

Il est également demandé de poursuivre les efforts engagés en matière de sécurité et de veiller au maintien d'une réelle mixité sociale.

Enfin, le soutien au commerce de proximité, le développement des circulations douces et l'augmentation du nombre de plantations sont également proposés.

2. QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRIORITES A TRAITER DANS VOTRE QUARTIER ?

Pour la majorité des participants, il est prioritaire de sécuriser les déplacements en faisant ralentir les automobilistes et de veiller au respect des règles en matière de stationnement.

Il apparaît ensuite nécessaire d'accentuer les efforts en matière de sécurité dans le quartier et de prévoir l'enfouissement des réseaux.

Il est également demandé que l'action municipale envers le commerce de proximité perdure pour permettre la réouverture d'un supermarché au sein du centre commercial de la résidence La Forêt.

3. QUELLES PROPOSITIONS CONCRETES PROPOSEZ-VOUS ?

Il est tout d'abord proposé de mettre en place des aménagements pour obliger les automobilistes à ralentir, par exemple des ralentisseurs et des chicanes, tout en renforçant la signalisation horizontale et verticale.

En matière de sécurité, l'augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection est fortement attendue.

Afin de sécuriser les déplacements piétons dans la rue de Mainville, il est proposé qu'un des deux trottoirs soit élargi entre la place de l'Europe et la rue du Dr Besson, quitte à envisager la suppression du second.

Il est également proposé l'aménagement du terrain situé au bout de la rue de la Justice en un parc pour enfants ou en parking.

Enfin, la poursuite de la démarche de fleurissement engagée par la Ville est souhaitée.

* * * *

En conclusion, Madame le Maire rappelle que cette réflexion autour de Montgeron 2030 ne se substitue bien entendu pas à l'attention portée aux préoccupations quotidiennes des habitants.

Il est notamment bien noté la nécessité de continuer à maintenir une relation étroite avec le bailleur de la résidence La Forêt et de veiller à la prise en compte par ses soins des demandes des résidents.

* * * *

N.B. : Par souci de neutralité en période électorale, il n'y aura exceptionnellement pas de conseil de quartier à l'automne 2019. Merci de votre compréhension.